

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, PRODUCTION AGRICOLE ET EFFETS SUR LA POPULATION AU CAMEROUN

Par Félicien FOMEKONG et Gislaine NGONO, Institut National de la Statistique, Cameroun

Les changements climatiques constituent une des grandes préoccupations du monde aujourd'hui non seulement du fait de leurs impacts potentiels sur l'environnement, mais aussi pour leurs effets négatifs sur la production agricole et partant sur la sécurité alimentaire. En Afrique sub-saharienne, cette préoccupation est encore plus prononcée. En effet, dans cette partie du monde, l'agriculture joue un rôle social et économique de premier plan. Elle contribue à la sécurité alimentaire dans les ménages, à la création d'emplois et de richesse et au maintien de la paix social. Les récentes émeutes de la faim enregistrées dans la plupart des pays en 2008 et en début de cette année en sont une illustration patente.

Selon la FAO, sur les 39 pays du monde ayant manifesté un besoin d'aide alimentaire extérieur en 2006 pour répondre aux besoins de consommation de leurs populations, 25 sont des pays africains. Il est à noter qu'en Afrique, cette dépendance alimentaire est en partie due aux aléas climatiques (sécheresse, inondations, baisse de la pluviométrie, etc.).

Ainsi, on peut penser que ces aléas climatiques représentent une menace sérieuse pour la croissance et le développement durable pour l'Afrique et une limite pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Par ailleurs, la dépendance des pays africains à l'égard des rendements de l'agriculture contribue à sa vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ces effets sont déjà très visibles dans la plupart des pays africains (réduction de la production agricole, détérioration de la sécurité alimentaire, incidence accrue des inondations et de la sécheresse, propagation des maladies et augmentation du risque de conflits en raison de la raréfaction des terres et de l'eau).

Pourtant, l'ensemble de ces pays ne contribuent que pour moins de 4% des émissions de gaz à effet de serre (FPA¹, 2007). La même source indique que le Sahel et une partie de l'Afrique australe vont subir un réchauffement de l'ordre de 3 à 6° Celsius d'ici 2100 et qu'au rythme actuel, la production agricole des pays africains sera à court terme compromise par le changement et la variabilité climatiques. Car, 95% de l'agriculture du continent est une agriculture sous pluie.

Dans certaines régions du continent, on assiste déjà à une baisse de la durée des saisons de culture et du rendement par hectare cultivé avec pour conséquence des risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Par ailleurs, les trois quarts des pays d'Afrique sont situés dans des zones où une faible réduction des précipitations est susceptible d'engendrer d'importantes diminutions de la disponibilité globale en eau contribuant de ce fait à la baisse de la production agricole. Qu'en est-il du cas du Cameroun ?

Le Cameroun : un pays à plusieurs atouts mais très exposé aux changements climatiques de part son cadre physique

Le Cameroun s'étend entre le deuxième et le treizième degré de latitude nord d'une part, et entre le huitième et le seizième degré de longitude Est d'autre part. Le relief est contrasté : régions des hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du pays et ceinturées de plaines étroites. Dans le Nord, les monts Mandara culminent à 900 mètres d'altitude. Le plateau de l'Adamaoua situé presque au centre du pays atteint 1100 mètres. Ce plateau est surmonté de quelques montagnes élevées comme le Tchabal Ndabo, 2 460 mètres. Les hautes terres de l'Ouest sont formées de

¹ Forum pour le Partenariat avec l'Afrique

plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 1 200 et 1 800 mètres, et d'une chaîne montagneuse prenant naissance sur la côte Atlantique. Les hautes terres dominent le plateau sud-Cameroun dont l'altitude moyenne varie entre 650 et 900 mètres. Des plaines côtières s'étalent entre l'océan atlantique et le plateau sud-Cameroun. La largeur ne dépasse guère 150 km. Le plateau de l'Adamaoua constitue un véritable « château d'eau » pour le pays car les principaux fleuves y prennent naissance. Ces fleuves se jettent dans les quatre bassins (bassin atlantique, bassin du Niger, bassin du lac Tchad, bassin du Congo).

Le Cameroun se divise en trois grandes zones climatiques :

- la zone équatoriale s'étendant du 2^{ème} au 6^{ème} degré de latitude Nord se caractérisant par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle de 2 000 mm de pluies. La température moyenne se situe autour de 25⁰ Celsius ;
- la zone soudanienne, s'étendant du 7^{ème} au 10^{ème} degré de latitude Nord. La saison sèche dure ici 5 à 6 mois. On y observe une température moyenne de 22⁰ Celsius, et 1 000 mm de pluies durant l'année ;
- la zone soudano-sahélienne qui s'étend au-delà du 10^{ème} degré de latitude Nord. Elle se caractérise par une saison sèche de 7 mois et des précipitations peu abondantes. La végétation est aussi variée que le climat et le relief. Elle passe de la forêt équatoriale au Sud, à la savane puis à la steppe au Nord.

Une instabilité de plus en plus accrue de la pluviométrie

Au Cameroun, le climat est un facteur explicatif important de la production agricole. Ainsi, une pluviométrie peu abondante peut entraver le développement des plantes limitant de ce fait la productivité. Depuis quelques années, on assiste à une instabilité de cette pluviométrie avec des conséquences néfastes sur les changements climatiques entraînant de ce fait une désorganisation du calendrier agricole et une baisse de la productivité.

Ces changements climatiques sont fortement ressentis dans la zone sahélienne avec pour conséquence le dessèchement des cours d'eau. C'est le cas par exemple du lac Tchad dont le dessèchement progressif pousse les populations à migrer. Ces migrations non planifiées sont à l'origine des tensions et des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Dans les zones des montagnes de l'Ouest, on assiste à la sécheresse des eaux de surface. Ce phénomène impacte probablement sur la production agricole.

Dans la zone du littoral, la montée des eaux avec les inondations représentent une menace sérieuse pour la production céréalière.

Des conséquences néfastes sur les ménages

Cette situation est de loin ou de près à l'origine de l'instabilité des produits agricoles sur le marché. Ainsi, le mécontentement populaire qui s'est manifesté au début en Février 2008 avait été provoqué entre autre par le renchérissement des produits alimentaires. Renchérissement provoqué par une baisse de la production agricole et une dépendance de plus en plus accrue du pays aux produits alimentaires, et sur un autre plan à la hausse généralisée des produits sur le marché international.

Cette situation a amené le gouvernement à adopter des mesures budgétaires en Mars 2008 (exonérations des droits de douane pour certains produits de première nécessité, gels des prix des carburants, et augmentation des salaires dans la fonction publique), mesures ayant contribué à calmer les tensions et à diminuer les pressions liées aux prix.

Il faut relever que malgré leur poids relativement faible dans les importations, les dépenses d'importations des produits alimentaires enregistrent des hausses considérables, traduisant ainsi une dépendance alimentaire grandissante d'année en années. Entre 2007 et 2008, la facture a presque triplé en passant de 34,0 à 97,1 milliards de FCFA. Entre les mois de janvier et septembre 2009, elle se situait à 80,8 milliards de FCFA. Cette évolution résulte en partie des subventions de l'Etat en

faveur des importations de certains produits alimentaires de grande consommation (riz, farine de blé et poissons congelés) (INS, 2009).

Ces quelques exemples montrent que le Cameroun, tout comme la plupart des pays du monde n'échappe pas aux changements climatiques. Situation pouvant dégradé le niveau et la qualité de vie des populations dans ce pays ou plus de 6 ménages sur 10 pratiquent l'agriculture (ECAM3, 2007). Cette situation est encore plus sensible dans les régions de l'Extrême-Nord (86,5%) et du Nord, régions où l'agriculture est de loin la principale activité économique (respectivement 86,5% et 84,4% de ménages pratiquent cette activité). L'aggravation de la pauvreté dans ces deux régions peut probablement être liée à cette situation. En effet, entre 2001 et 2007, ces deux régions sont restées les plus pauvres du pays avec des niveaux d'incidence de la pauvreté se situant respectivement à 65,9 et 63,7%.

Une instabilité de la production des céréales : le cas des régions de l'Extrême-Nord et du Nord

L'effet des changements climatiques sont fortement ressenti dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple, on assiste depuis des années à une baisse importante des précipitations et au dessèchement des cours d'eau. La conséquence la plus visible est l'instabilité du calendrier agricole avec pour conséquence des fluctuations importante de la production agricole.

Il faut noter que dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, les ménages cultivent principalement le haricot/niébé et le mil/sorgho et le riz.

Entre 1994 et 1998, dans les deux régions, on a assisté à une fluctuation importante de la production du sorgho. Durant la même période, la pluviométrie a également connu des fluctuations importantes laissant penser à une corrélation étroite entre les deux variables.

Figure 1 : Variation de la production agricole dans la région de l'Extrême-Nord

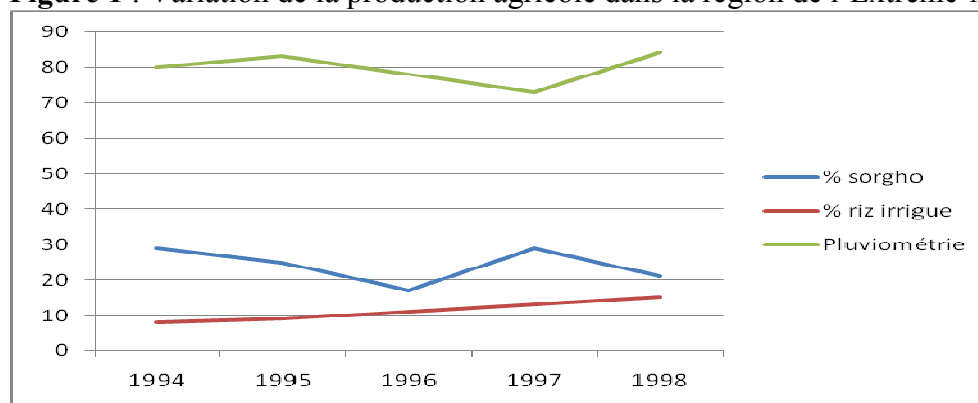
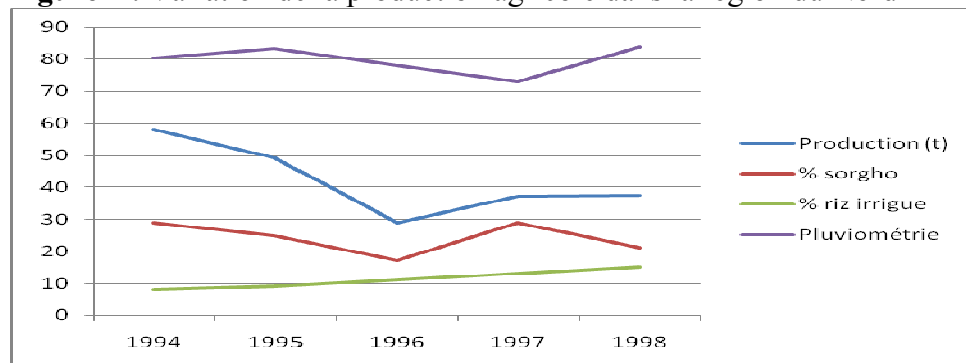


Figure 2 : Variation de la production agricole dans la région du Nord



Cette instabilité de la production céréalière pourrait à terme aggraver l'insécurité alimentaire déjà perceptible dans ces deux régions, surtout dans contexte de croissance démographique encore non maîtrisée et évoluant plus rapidement que la production agricole.

La prise de conscience de la communauté internationale

Si l'aléa climatique a toujours constitué une limite au développement humain en général et à la production agricole en particulier, ce n'est qu'en 1990 que le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a permis aux gouvernements du monde de prendre conscience de l'augmentation de la température du globe avec de lourdes conséquences pour la survie humaine. Ce constat a poussé les Nations Unies à mener des consultations qui ont aboutit à la naissance au sommet de RIO en 1992, de la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques).

Cette convention vise à amener les pays à prendre des mesures destinées à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans le même ordre d'idée, on peut également citer le protocole de Kyoto signé par certains pays industrialisés. Ce protocole, entré en vigueur en 2005, vise la réduction des émissions collectives de GES de 5% en moyenne sur la période 2008-2012 par rapport au niveau de 1990.

En Afrique, on note l'appel des pays de l'Union africaine dans une Déclaration (2007) à un renforcement du soutien en faveur de l'adaptation et à une meilleure intégration des risques et des approches liés aux changements climatiques dans les politiques, les actions et les programmes africains.

La position du Cameroun

Le Cameroun, pour y faire face aux effets des changements climatiques, a ratifié tous les traités internationaux y relatifs. L'opération de reboisement et la structuration du secteur de l'élevage, a été mis en œuvre pour une meilleure gestion du foncier pastoral dans la partie septentrionale du pays. Afin de combler le déficit notable de la production des céréales, des politiques agricoles (opération sahel vert, avenir rose, subventions diverses aux populations, etc.) ont été mis en œuvre.

Le Cameroun envisage également la création d'un Observatoire National sur les changements climatiques. Cette structure aura pour missions d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques et de proposer des mesures d'atténuation et/ou d'adaptation. C'est dans cette mouvance que l'Institut National de la Statistique du Cameroun a créé en son sein la Cellule de la Cartographie et des Statistiques de l'Environnement qui a entre autre pour mission de collecter et d'analyser les données environnementales.

Que faire ?

Cet engagement diplomatique et politique constaté au niveau international et national n'est toujours pas suivi des actions concrètes. Ceci à cause en partie d'une mauvaise appréciation des effets réels des changements climatiques sur le développement.

Ainsi, limiter l'effet des changements climatiques sur les populations ne sera optimal que si les conditions ou les mesures efficaces sont prises en vue de mesurer tous les problèmes liées à l'environnement.